



## 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

31 582 17 0000 00 00 Tetőfedő

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Couvreur toiture

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

## 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

**Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:**

- Procéder à des travaux préparatifs ;
- Vérifier la charpente et préparer la couverture ;
- Planifier le processus de la couverture du toit ;
- Créer un environnement sécurisé propice au travail ;
- Préparer les matériaux ;
- Monter des couvertures de toit et de sous-toit ;
- Monter des couvertures de toiture en roseaux à l'aide d'une technologie archaïque ;
- Procéder aux travaux postérieurs ;
- Effectuer les tâches de gestion administrative ;
- Effectuer des rénovations postérieures de toitures.

## 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

7632 Couvreur toiture

### (\*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/html/>

©European Communities 2002 ©

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<b>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</b>	<b>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</b>  Pour les qualifications professionnelles relevant du domaine du Ministère de l'Action Sociale et du Travail (SZMM), la commission spéciale indépendante chargée par le Ministère, instituée par qualification professionnelle.	
<b>Niveau du certificat (national ou international)</b>  <b>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):</b> 31 Qualification professionnelle de niveau secondaire donnant droit à occuper un emploi exigeant un travail manuel, qui se base sur les éléments de connaissances d'entrée théoriques et pratiques définis par les exigences professionnelles et d'examen (par la suite : compétences d'entrée) ou sur une formation scolaire de niveau élémentaire attestée par l'achèvement de la huitième année.  <b>Code ISCED97:</b> 3CV	<b>Echelle de notation/Exigences aux examens</b>  Moyenne des performances exprimées en % accomplies par partie d'examen, compte tenu de la pondération par exigence professionnelle et d'examen, exprimée en notes: 81-100% très bien (5) 71-80% bien (4) 61-70% moyen (3) 51-60% passable (2) 0-50% insuffisant (1)	
	Identifiant et intitulé du module d'exigences professionnelles et performance exprimée en % accomplie à la partie d'examen assignée à celui-ci:	
<b>Mention de série du certificat:</b> PT K <b>son numéro d'ordre:</b> 123456	0459-06 Tâches communes de construction I	100%
	0497-06 Tâches de couverture de toits I.	100%
	0886-06 Tâches générales d'entrepreneuriat	100%
<b>Date de délivrance du certificat:</b>  2021.06.18	<b>Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en %:</b>	<b>100%</b>
	<b>Performance accomplie à l'examen professionnel, exprimée en note:</b>	<b>5</b>
<b>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</b>  À l'enseignement secondaire	<b>Accords internationaux</b>	
<b>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle (numéro du registre du programme accrédité)</b>		
<b>Base légale</b>  Loi LXXVI de l'année 1993 sur la formation professionnelle, Arrêté 1 de 2010 du 5 février 2010 du Ministre des Affaires sociales et du Travail sur les exigences professionnelles et d'examen.		

## 6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 30 % Pratique: 70 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		2000 heures
<b>Niveau d'entrée requis:</b> Accomplissement de la huitième année de l'enseignement secondaire, attesté par un certificat  Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.  <b>Centre national de référence– NSZFH – <a href="http://nrk.nive.hu">http://nrk.nive.hu</a></b>		
Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2021.06.18		<b>CACHET</b>